

9 avril 2001

Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Chers frères et sœurs présents au Sommet des Amériques,

À titre de représentants des Églises du pays hôte du présent Sommet, nous vous souhaitons la bienvenue et prions pour que vos discussions soient éclairées. Tout comme des millions de nos concitoyens, nous savons à quel point ces discussions peuvent influencer sur la vie dans les Amériques.

Nous souhaitons également la bienvenue aux hommes et aux femmes qui participent au Sommet des Peuples et à d'autres activités parallèles similaires. Nous percevons chez eux cette soif de justice sociale et ce souci de participation aux décisions publiques, des attitudes qui devraient nous habiter tous. Puisse-t-on accueillir avec respect toutes les voix qui, au long de ce processus de négociation, exprimeront en toute sincérité leurs préoccupations, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre de sécurité.

Les accords d'intégration économique que vous négociez sont vraiment complexes et vous avez à prendre des décisions difficiles quant au choix de systèmes de contreponds appropriés. La complexité de ces accords ne signifie pas cependant qu'on devrait les dissimuler au public. Nous demandons que tout se déroule dans une véritable transparence et que l'on rétablisse la participation du public à vos négociations, ce qui implique l'imputabilité démocratique intégrale des corps législatifs nationaux.

Cette réunion, dans un climat de paix de dirigeants de pays voisins, peut être un signe d'espérance, l'émergence d'énergies nouvelles, l'élargissement de la voie vers la solidarité. En revanche, elle peut aussi symboliser un nouveau conformisme menaçant, les gouvernements élus s'inclinant devant les forces du marché comme si ces dernières avaient pour destin de diriger l'humanité.

En tant que communautés de foi du Canada, unies à nos frères et sœurs de partout dans les Amériques, nous vous invitons à créer, non pas un simple accord commercial, mais le cadre d'une économie de meilleur voisinage (*Voir ci-joint Un commerce juste et pas juste du commerce : pour une économie de meilleur voisinage*). Nous croyons que les points politiques essentiels qui suivent requièrent de toute urgence votre attention :

1. Que tout nouvel accord soit conforme aux normes régissant les droits de la personne établies par les pactes des Nations unies.
2. Que soient protégés et promus les droits inhérents des peuples autochtones des Amériques.
3. Que l'on annule les dettes extérieures qui paralysent les pays.
4. Que l'on renforce la sécurité alimentaire et celle des communautés agricoles.
5. Que l'on préserve l'intégrité des services de santé et d'éducation financés à même les fonds publics.
6. Qu'on ne permette pas aux brevets et aux droits de propriété intellectuelle liés au commerce d'empêcher l'accès à des biens publics tels que des médicaments capables de sauver des vies.

Notre avenir à tous dépend, pour une bonne part, de la sagesse et du courage qui présideront à cette grande initiative publique et du souci que vous y montrerez en faveur du bien commun des Amériques.

Puisse le Dieu qui nous a créés tous, qui a partagé nos vies et qui habite aujourd'hui en nos cœurs éclairer vos délibérations et vos consciences. Pour vous et pour tous les habitants de la région, nous offrons cette prière :

Prière pour les Amériques

Dieu d'amour et de bonté, Dieu sauveur :

De la Tierra del Fuego à Pond Inlet, les habitants des Amériques jouissent de la splendeur de votre création.

Créez en nous un cœur nouveau, afin que nous puissions vivre sur cette merveilleuse terre en enfants de Dieu qui aiment leur prochain comme eux-mêmes, selon votre volonté.

Accordez-nous la grâce de partager dans la justice les richesses de la création et de vivre sur cette terre dans l'harmonie et le respect mutuel.

Aidez-nous à établir des relations équitables entre les humains et la terre, entre les communautés.

Guidez-nous vers votre avenir, délivrés de la pauvreté, de l'indifférence et de la cupidité.

Votre sagesse, ô Dieu, est de tout temps ; elle se renouvelle sans cesse ;

accordez à nos dirigeants l'inspiration et le courage nécessaires pour que, réunis pour ce Sommet des Amériques,

ils puissent trouver des voies qui nous permettent de cheminer ensemble



vers un aujourd'hui et des lendemains plus généreux, plus durables, où l'on puisse vivre des relations de meilleur voisinage

Amen.

The Canadian
Council of Churches



Le Conseil canadien
des Églises

founded in 1944

fondé en 1944

Mgr André Vallée

Président

Le Conseil canadien des Églises

Le Très Rév. Michael Peers

Primat

L'Église anglicane du Canada

Le Rév. Dr. Kenneth Bellous

Ministre exécutif

La Convention baptiste de l'Ontario et du Québec

Mgr Gerald Wiesner, o.m.i.

Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada

Gordon G. McClure

Clerc

La Réunion annuelle canadienne de la Société religieuse des Amis

Le Rév. Wm. C. Veenstra

Directeur, Ministère Canadien

L'Église chrétienne réformée en Amérique du Nord

Le Rév. Messale Engeda

L'Église éthiopienne orthodoxe Tewahedo du Canada

L'évêque Telmor Sartison

L'Église évangélique luthérienne au Canada

Marilyn Houser Hamm

Directeur, Ministères du paix et justice

Mennonite Church Canada

Père Anthony Nikolic

L'Église catholique nationale polonaise du Canada

Le Rév. Glen Davis

Moderateur

L'Église presbytérienne au Canada

Le Très Rév. Dr Marion Purdy

Moderateur

L'Église unie du Canada



*Un commerce juste et pas juste du commerce :
Pour une économie de meilleur voisinage*

Le Dieu qui nous donne la vie nous appelle à partager la responsabilité de toute vie. Reliés entre eux, nos continents ont été créés pour devenir le véritable chez-soi de communautés étroitement unies qui se soutiennent mutuellement. Ce dessein du Créateur devrait trouver son écho dans toute loi et politique humaine. Le commerce des biens et services peut constituer une dimension du partage humain qui soit porteuse de vie ou, au contraire, exacerber les inégalités s'il s'exerce dans l'inégalité.

Dans l'esprit du Jubilé radical proclamé dans les écritures hébraïques, en réponse à Jésus qui nous invite à étendre le Jubilé jusqu'aux confins de la terre, nous croyons que le nouveau millénaire peut voir les sociétés humaines progresser vers l'égalité et la justice. Nous ne sommes pas condamnés à recycler de vieux torts! Ce qu'il faut aux peuples, ce sont des politiques qui rétablissent des relations justes et protègent les communautés responsables, réduisant les inégalités économiques et accordant assez de place à toute la création pour qu'elle puisse fleurir dans sa diversité.

Le siècle que nous venons de quitter a vu établir par les pays membres des Nations unies et les organismes multilatéraux régionaux un cadre public de droits de la personne et de durabilité écologique. Ce dernier a souvent contribué à offrir un contexte constructif pour les relations internationales. N'allons pas perdre les éléments positifs de ces mesures.

Nous saluons les efforts qu'on a faits pour renforcer la démocratie, pour créer la prospérité pour tous et pour réaliser le potentiel humain de tous les peuples des Amériques. Nous avons travaillé à la réalisation de ces objectifs, de concert avec nos homologues des Églises et avec les organisations de défense des droits humains de toute la région. C'est à la lumière de cette expérience que nous avons adressé cette lettre à tous les chefs d'État et de gouvernement qui participent au Sommet de la Zone de libre-échange des Amériques, conscients de la nécessité de se pencher sur quelques-uns des graves problèmes qui affligent la région, pour éviter qu'ils affectent d'autres objectifs par ailleurs méritoires.

Adopter un accord sur les droits de la personne qui puisse garantir les normes de l'ONU et en renforcer l'application

Les engagements relatifs à la protection de la main-d'œuvre et à la protection aux termes de la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies et d'autres accords internationalement reconnus doivent primer les autres droits des

investisseurs énoncés dans les accords commerciaux. La pierre de touche de tout accord d'intégration économique est effectivement la mesure à laquelle il répond aux besoins de tous les citoyens.

Autre exemple : la protection des ouvriers migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile. On ne peut négocier des biens et des services sans faire en sorte que soient protégés les droits des personnes amenées, de gré ou de force, à se déplacer d'une région à une autre. Nous demandons qu'on s'assure que soient intégrés dans la législation nationale des États les droits internationaux relatifs aux travailleurs, aux réfugiés et aux chercheurs d'asile, afin que les peuples déracinés obtiennent une protection efficace des tribunaux en la matière.

Protéger et promouvoir les droits inhérents des peuples autochtones des Amériques

Le temps est venu de relever de toute urgence le défi de redresser les torts accumulés depuis cinq siècles sur les premières nations de notre hémisphère. Au Canada, nous avons invité les hommes et les femmes de nos Églises, comme tous ceux et celles que préoccupe le bien commun, à appuyer un objectif proposé par beaucoup de dirigeants autochtones à la Commission royale sur les peuples autochtones du Canada : la constitution d'un organisme public véritablement indépendant qui ait pour mandat d'appliquer les droits inhérents et territoriaux des Autochtones, de même que ceux qui leur sont conférés en vertu d'accords. Dans l'ensemble de nos deux continents, la reconnaissance des droits et de la dignité des peuples autochtones implique souvent le besoin de redonner à leurs communautés une base territoriale offrant des ressources suffisantes pour alimenter une économie locale viable. On ne devrait pas conclure d'ententes prévoyant l'extinction des droits des Autochtones.

Annuler les dettes extérieures qui paralysent les pays

Dans beaucoup de pays des Amériques, le fardeau que représente l'acquittement de la dette publique étrangère empêche les personnes appauvries de jouir de leur droit d'accès aux services sociaux nécessaires à leur santé et à leur bien-être. Dans certains cas, on a affecté l'argent emprunté à des projets qui n'ont pas profité aux citoyens, lesquels se voient pourtant forcés de le rembourser avec intérêts. Le paiement des intérêts constitue souvent un fardeau injuste pour des peuples en difficulté, surtout lorsqu'ils deviennent excessifs par suite d'augmentations unilatérales des taux ou qu'ils deviennent des intérêts composés lorsqu'on obtient d'autres crédits pour pouvoir acquitter de vieilles dettes. Des dettes de ce genre enchaînent les gens à un passé cruel du point de vue de l'économie. Elles représentent également un immense obstacle à un commerce

mutuellement bénéfique. Le temps est venu de briser ces entraves. L'intégration économique des Amériques devrait impliquer une économie de meilleur voisinage, et non pas une économie qui facilite l'exploitation.

Les négociations en vue de résoudre le problème d'une dette paralysante ne doivent pas imposer de conditionnalités strictes ni déraisonnables, telles que les Programmes d'ajustement structurel, qui ont imposé une austérité intolérable aux populations de bien des pays du Sud global.

Promouvoir la sécurité alimentaire et la sécurité des communautés agricoles

La libéralisation du commerce agricole, le retrait des subventions agricoles dans l'ensemble de l'Amérique latine et les changements apportés au régime foncier (au Mexique, par exemple) ont sapé la sécurité alimentaire chez certaines populations et forcé des millions de ruraux à s'établir dans des bidonvilles. Même en des endroits plus riches, tel le Canada, les fermiers passent d'une crise à l'autre et leurs communautés nourricières, naguère stables, se voient ravagées. Nous comptons que vous saurez peaufiner un accord qui permette un commerce mutuellement bénéfique, tout en respectant les besoins et l'importance des communautés rurales.

Préserver l'intégrité des services de santé et d'éducation financés à même les fonds publics

Il ne faut pas permettre aux accords d'intégration économique de saper la gouvernance démocratique. Aux termes de l'ALENA, par exemple, des entreprises se servent du mécanisme de résolution du différend investisseurs-États pour affaiblir des politiques gouvernementales destinées à protéger la santé des humains et de leur environnement. Tout nouvel accord doit renforcer le droit, pour les autorités publiques, de faire ce qu'ils sont là pour faire : se servir de leur autorité pour protéger et promouvoir le bien commun.

Ne pas laisser les droits de propriété intellectuelle liés au commerce empêcher l'accès à des biens publics tels que les médicaments susceptibles de sauver des vies.

C'est le bien commun qui doit primer. Ce qui fait sans conteste l'attrait d'une « zone de libre échange », c'est l'accroissement du partage entre les humains pour le plus grand bien de tous. Nous attendons des ententes qui puissent empêcher des clauses de propriété intellectuelle (comme on en retrouve dans des documents de l'ALENA et de l'OMC) d'avoir pour effet de protéger les profits des monopoles, plutôt que de faciliter une solution partagée des problèmes. Comment, par exemple, une politique publique peut-elle aider des citoyens aux



prises avec le VIH/SIDA à avoir accès aux équivalents génériques des médicaments brevetés, qui sont si coûteux ?

Nous sommes persuadés que ce sont là quelques-uns des premiers aspects politiques essentiels à l'édification d'une économie et d'un hémisphère de meilleur voisinage. Nous attendons avec impatience les résultats de vos délibérations, dans un esprit d'ouverture, de transparence et d'imputabilité.